

mobilier demi brisé et brûlé, rangés autour de lui.

—Que voulez-vous, disait-il, dissimulant son émotion sous un sourire, cette maison détruite, ce n'est pas qu'une perte pécuniaire pour moi, c'est le nid familial disparu... C'est comme si je perdais une seconde fois mes vieux parents, ma femme, tout ce qui m'était cher et que me rappelaient ces vieilleries...

Cependant, là-bas, dans les ruines, des exclamations montaient du groupe d'ouvriers que la curiosité avait rassemblés. Lalune gesticulait, ses longs bras semblaient des pattes d'araignée.

—Qu'y a-t-il donc? s'écria M. Lavaurdet intrigué.

Son agent l'appelait.

—Venez!... Venez! Voilà une découverte qui vaut son pesant d'or.

M. d'Herbelin se dépitait de son immobilité forcée.

—Oh! ma jambe, ma maudite jambe!

On s'écarta devant M. Lavaurdet qui accourait.

—Voyez! criait Narcisse Lalune très excitée. Voilà la preuve indubitable que le feu a été provoqué volontairement!... Voilà ce qui explique comment il a surgi en même temps dans trois endroits différents et la rapidité de la conflagration totale!...

Des poutres demi consumées et des plâtras enlevés venaient de mettre à jour un foyer intact fait de copeaux, de bois et de chiffons.

Lalune tâtait.

—Le tout est imbibé de pétrole!... Et il est facile de voir, aux restes noircis qui couvrent le carrelage, que l'on avait dû approcher des meubles pour que le feu se communiquât...

—Comment se fait-il que ce foyer soit demeuré en cet état? demanda M. Lavaurdet au comble de la surprise.

Le subordonné haussa irrévérencieusement les épaules.

—Evidemment, l'auteur du crime a oublié d'allumer ce brûlot préparé à l'avance, ou n'en aura pas eu le temps... Le feu ayant commencé au premier étage dans cette partie de la maison, le plafond s'est écroulé juste sur ce bûcher et l'a préservé des flammes qui ont consumé le mobilier voisin.

Courbé, M. Lavaurdet examinait la composition du foyer criminel.

—Voici des objets qui, peut-être, nous mettront sur la trace du coupable, murmura-t-il.

Lalune fit un geste.

—Une brouette!... Emportons tout cela!...

Peu après, les débris étaient minutieusement compulsés auprès de M. d'Herbelin, saisi d'horreur et de colère devant la preuve irrécusable du crime odieux et imbécile qui avait été commis.

—Pouvez-vous nous donner quelques renseignements sur ces objets? demanda M. Lavaurdet.

M. d'Herbelin répondit affirmativement.

—Je puis même certifier qu'on les a pris dans mon atelier, car voici des rognures de bois de teck que je m'amuse à travailler et dont aucun menuisier des environs ne possède d'échantillons.

—Bon cela! approuva Lalune avec satisfaction. Et ces chiffons?

A côté de débris de linge grossier, il déplaça un assez grand morceau de satinette mauve à fleurs violettes, souillé et déchiré.

—Oh! je le reconnais! s'écria M. d'Herbelin, cela appartient à une robe que portait ma fille il y a environ deux ans...

Et, se reprenant:

—Non, je me trompe!... C'était à ma nièce.

M. Lavaurdet eut une vivacité.

—A mademoiselle Suzanne?... Vous en êtes bien sûr?...

—Sans doute.

Lalune repoussa les autres chiffons qui n'avaient aucun intérêt.

—Vous m'avez dit tout d'abord que vos soupçons se sont portés sur un ancien domestique?

M. d'Herbelin fit un geste colère.

—Ah! ça ne peut être que ce misérable!

Et, rapidement, il donna des détails.

Ce Nicolas était un enfant trouvé que l'on avait employé à la Roulauderie dès son plus jeune âge. Extrêmement borné à certains points de vue, n'ayant jamais pu apprendre à lire ni à écrire, il avait pourtant des côtés intuitifs curieux, une adresse native extrême, des qualités de sauvage, dont il possédait aussi les défauts, le penchant à